

# EN ROUTE POUR LE Sud

OUVREZ-CA!

LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

## Vive la rentrée !!! Alexandrine Gerrer

La période de rentrée est toujours une période difficile et compliquée, ne serait-ce qu'à cause du changement de rythme radical de nos vies ! Passer du temps librement choisi des vacances au temps contraint du travail salarié n'est pas facile. Mais quand en plus ce dernier est fait d'injonctions de plus en plus nombreuses pour nous (en)cadrer de plus en plus fortement et de plus en plus tôt, alors le ras-le-bol est vite là et l'épuisement n'attend pas pour pointer le bout de son nez.

Les dysfonctionnements à l'oeuvre ? Difficile d'en faire une liste exhaustive, il y en a tellement !!! En voici quelques-uns, parmi tant d'autres...

Le premier, et non des moindres, est que nous redémarrons une année scolaire sans ministre. Ou plutôt avec une ministre démissionnaire – selon l'expression consacrée – qui est tellement pressée de passer la main qu'elle a fait bourde sur bourde lors sa conférence de presse de rentrée.

Bon, soit. Comme de toute façon il n'y a toujours pas, après la mi-septembre, de gouvernement, tout juste un premier ministre (et lequel !), nous ne sommes pas les seul-e-s à nous demander ce que nous réserve l'avenir, quel sera le cap et la façon d'y arriver.

Un deuxième concerne l'arrivée des nouveaux et nouvelles collègues. Il y en a de plus en plus à être contractuel-le-s, de moins en moins souvent avec une formation digne de ce nom. Alors, peut-être n'y a-t-il pas d'élèves sans enseignant-e-s le jour de la rentrée, dixit les autorités. Nous savons bien qu'il n'en est rien, que c'est encore leur communication façon méthode Coué. Et



## SOMMAIRE

Édito - Vive la rentrée !?.....	1
Appel à manifestation le 1er octobre.....	3
Bulletin d'adhésion.....	4





Permanences tous les vendredis

Local Solidaires 66

4 bis, avenue Marcelin Albert

66000 Perpignan

06.84.89.01.17

66@sudeducation.org

www.sudeducation66.org

SUD éducation 66

## "EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66

4bis av. Marcelin Albert - 66000

Perpignan

et imprimé par Routage Catalan

58 avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 83 - Septembre - Octobre - Novembre  
2024

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0923 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication :

Christopher Pereira

## L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Christopher Pereira (déchargé)
- Roxane Harington (déchargée)
- Alexandrine Gerrer (déchargée)
- Marc Anglaret
- Anne-Julie Borne
- Léa Docus
- Michel Benkemoun



surtout, à quel prix se font ces recrutements ? Dans quelles conditions ? Pourtant, il existe des listes complémentaires mais elles sont de moins en moins utilisées.

En parlant de conditions d'arrivée au sein de l'Éducation Nationale, l'enchaînement se fait tout naturellement avec l'école inclusive. Là, le manque de personnel est criant : pas un-e collègue n'est confronté-e à un moment ou à un autre à un-e élève qui aurait besoin d'être accompagné-e et qui ne l'est pas, faute d'AESH disponible. A tel point que cela devient dangereux au niveau de la sécurité des personnes, adultes comme enfants et jeunes, sécurité physique comme sécurité psychique.

Autre dysfonctionnement majeur de la rentrée : les groupes au collège. De niveau ? De besoin ? En classes dédoublées ? Finalement, chaque établissement a fait des aménagements différents, en fonction des oppositions ou acceptations de l'équipe enseignante, des freins plus ou moins serrés mis par l'administration ou la hiérarchie, du contexte et des possibilités logistiques locales.

Quant au bâti scolaire, il est au mieux remis à neuf selon la volonté des communes et leurs finances, au pire vieillissant. Or le risque « amiante » n'est pas assez souvent pris en compte, lui qui pourtant menace chacun et chacune des usagères de nos vieilles bâtisses, pour la plupart construites avant 1990. **Un risque sanitaire majeur complètement passé sous silence.**

Nous pourrions aussi évoquer le manque de remplaçant-e-s, la formation continue dans le premier degré, les mesurettes comme l'uniforme à l'école ou l'interdiction des téléphones portables au collège.

Tous ces dysfonctionnements, c'est à en avoir une indigestion. Pour un salaire qui est de plus en plus de misère, à force de ne pas indexer le point d'indice sur l'inflation ! C'est pourquoi nous vous invitons à rejoindre notre syndicat afin de venir avec nous débattre de ces problèmes pour essayer de les comprendre et de chercher des solutions ensemble.

**En cette rentrée 2024, SUD éducation revendique 5 mesures pour l'école publique !**

- La création d'un vrai statut pour les AESH,
- L'augmentation des salaires,
- La baisse du nombre d'élèves par classe,
- La refonte, l'élargissement de la carte et des moyens de l'éducation prioritaire,
- L'arrêt du financement de l'enseignement privé par l'argent public.



# MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

POUR LES SALAIRES, LES SERVICES PUBLICS,  
POUR L'ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES

Nos organisations syndicales CGT 66, FSU 66 et Solidaires 66 appellent à manifester et à faire grève pour qu'enfin les urgences sociales, exprimées dans les mobilisations comme dans les urnes, soient entendues !

Retraites, salaires, services publics, c'est sur ces sujets centraux pour la population que nous pouvons gagner et arracher des victoires au moment où le président de la République et l'alliance jusqu'à l'extrême droite cherchent à imposer contre la volonté générale le maintien du cap libéral et autoritaire. Plus que jamais, nos organisations syndicales réaffirment avec vigueur notre engagement contre l'imposture de l'extrême droite et ses idées nauséabondes qu'elle colporte.

En 2023, nous avons été des millions à nous mobiliser contre les retraites à 64 ans. Emmanuel Macron a décidé de passer en force et a été sanctionné par une lourde défaite aux élections législatives. Aujourd'hui c'est bien par la mobilisation sociale et large de l'ensemble du monde du travail que nous pouvons gagner définitivement l'abrogation de la réforme des retraites !

Dans notre département déjà fortement touché par le chômage et la précarité ; nos salaires, pensions, bourses et minima sociaux ne peuvent plus régresser face à l'inflation ! Partout, dans les entreprises et les administrations, mobilisons-nous pour exiger l'augmentation des pensions et des salaires, un SMIC à 2 000 € brut par mois, l'indexation des salaires sur l'inflation ainsi que l'égalité salariale entre les femmes et les hommes !

Sur notre département, il n'est pas rare de voir les urgences saturées, les délais d'attentes s'allonger ; c'est la raison pour laquelle nous rejoignons l'appel du 1<sup>er</sup> octobre des organisations syndicales de retraité-e-s pour répondre aux besoins de la population sur les questions de santé et d'action sociale.

## RASSEMBLEMENT – 8H – HOPITAL DE PERPIGNAN

Nos services publics sont à bout de souffle. Exigeons les moyens financiers et humains pour l'hôpital, les soins, l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, l'environnement... pour permettre l'accès de toutes et tous à des services publics de proximité et de qualité et pour assurer de bonnes conditions de travail aux agent-es publics, faut rétablir l'attractivité de la fonction publique. Nos organisations syndicales exigent qu'une revalorisation du point d'indice intervienne dès maintenant. Des mesures complémentaires confortant et amplifiant les revalorisations devront être prévues par la loi de finances pour 2025.

Partout en France, les licenciements se multiplient dans l'industrie car les grands groupes continuent à délocaliser. Pourtant, les dividendes atteignent des records et, chaque année, 170 milliards d'euros d'aides publiques sont distribués sans contrepartie aux entreprises. Mobilisons-nous pour gagner l'arrêt immédiat de tous les licenciements, la relocation et la transformation environnementale de notre industrie !

Les jeunes sont parmi les premier-e-s à subir ces politiques de casse sociale. Il est urgent de mettre la jeunesse en protection sociale, de réformer le système des bourses et d'abolir la sélection de l'entrée de l'université.

Le 1<sup>er</sup> octobre marque le début des discussions sur le budget de l'Etat et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. C'est le moment de gagner qu'enfin les plus riches et les multinationales soient taxés pour financer nos services publics, la justice sociale et environnementale. C'est le moment de gagner l'abrogation de la réforme des retraites !

C'est maintenant qu'il faut peser et gagner. Ce ne sera possible que par un rapport de force clair et massif. Toutes et tous en grève le 1<sup>er</sup> octobre.

# MANIFESTATION

10h30 – PLACE DE CATALOGNE - PERPIGNAN



# ADHÉSION 2024 - 2025

**SUD éducation 66**  
 ☎ 4 bis avenue Marcelin Albert  
 66000 Perpignan  
 ☎ 06 84 89 01 17  
 ✉ 66@sudeducation.org  
 ⌂ www.sudeducation66.org

## Adhérent·e

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Téléphone : .....

Commune : .....

E-mail : .....

## Situation professionnelle

Branche (1er ou 2nd D°, Sup.) : ..... Corps, grade (AED, AESH, PE, certifié·e, hors-classe...) : .....

Discipline, fonction, statut (stagiaire, adjoint·e, brigade, TZR,...) : .....

Temps complet .....  Temps partiel : .....

Disponibilité .....  Congé (type : .....)

Retraité

## Établissement d'exercice ou de rattachement administratif (pour ceux en activité)

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

## Cotisation

**66 % des sommes versées en 2024 seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2024 ou ouvriront un crédit d'impôt. Un justificatif vous sera adressé en 2025.**

Montant de la cotisation annuelle 2024 - 2025 (consulter le tableau ci-dessous) : ..... €

Cotisation payée en (1 à 5 fois) : ..... fois (**dernier versement en juillet 2025**)

Paiement par :

Chèque·s (joindre tous les chèques, à l'ordre de SUD éducation 66, et écrire le mois de dépôt au dos de chaque chèque)

Virement sur le compte SUD éducation 66 (demander un RIB à 66@sudeducation.org. Penser à préciser le motif du virement)

Par CB sur le site de la Fédération SUD éducation (<https://www.sudeducation.org>)

Montants des cotisations, à calculer d'après le salaire mensuel net moyen de l'année civile 2023 :

Salaire mensuel net moyen en 2023	Cotisation annuelle 2024-2025	Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt)	Taux de cotisation	Salaire mensuel net moyen en 2023	Cotisation annuelle 2024-2025	Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt)	Taux de cotisation
Jusqu'à 900 €	5,00 €	1,70 €	/	Jusqu'à 2300 €	288,00 €	97,92 €	12,50 %
Jusqu'à 1000 €	10,00 €	3,40 €	1,00 %	Jusqu'à 2400 €	312,00 €	106,08 €	13,00 %
Jusqu'à 1100 €	25,00 €	8,50 €	2,30 %	Jusqu'à 2500 €	338,00 €	114,92 €	13,50 %
Jusqu'à 1200 €	40,00 €	13,60 €	3,30 %	Jusqu'à 2600 €	364,00 €	123,76 €	14,00 %
Jusqu'à 1300 €	60,00 €	20,40 €	4,60 %	Jusqu'à 2700 €	392,00 €	133,28 €	14,50 %
Jusqu'à 1400 €	80,00 €	27,20 €	5,70 %	Jusqu'à 2800 €	420,00 €	142,80 €	15,00 %
Jusqu'à 1500 €	100,00 €	34,00 €	6,70 %	Jusqu'à 2900 €	450,00 €	153,00 €	15,50 %
Jusqu'à 1600 €	120,00 €	40,80 €	7,50 %	Jusqu'à 3000 €	480,00 €	163,20 €	16,00 %
Jusqu'à 1700 €	140,00 €	47,60 €	8,20 %	Jusqu'à 3100 €	512,00 €	174,08 €	16,50 %
Jusqu'à 1800 €	162,00 €	55,08 €	9,00 %	Jusqu'à 3200 €	544,00 €	184,96 €	17,00 %
Jusqu'à 1900 €	192,00 €	65,28 €	10,10 %	Jusqu'à 3300 €	575,00 €	195,50 €	17,40 %
Jusqu'à 2000 €	220,00 €	74,80 €	11,00 %	Jusqu'à 3400 €	612,00 €	208,08 €	18,00 %
Jusqu'à 2100 €	242,00 €	82,28 €	11,50 %	Jusqu'à 3500 €	636,00 €	216,24 €	18,20 %
Jusqu'à 2200 €	264,00 €	89,76 €	12,00 %	Plus de 3500 € : 18,2 % du salaire mensuel.			

**Pour tout cas particulier (difficulté de paiement, etc.), n'hésitez pas à contacter SUD éducation 66.**

Le présent bulletin d'adhésion est à renvoyer par mail ([66@sudeducation.org](mailto:66@sudeducation.org)), ou, avec les chèques, à :

**SUD éducation 66 – 4 bis avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan**

*J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans ses traitements et fichiers informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 06 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la Fédération SUD éducation.*

Date :

Signature :